



Lot 546 - La collection complète dans leurs boîtes avec les notices
des 70 véhicules Tintin, et le certificat et l'ex-libris proposés par Atlas à l'échelle 1/43^{ème} :
estimation 800-900 €



Lot 547 - La collection complète des 44 figurines étain Atlas Tintin dans leurs boîtes
+ 1 Tintin-relief Moulinsart, 2012 :
estimation 200-250 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312- 4 et suivants du Code de commerce et l'arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires. THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

BIENS MIS EN VENTE

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES. Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression. L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration ou de défauts n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections, n'entamant pas son intégrité générale. Les visuels sont donnés à titre indicatif, seules les mentions présentes sur la fiche descriptive sont susceptibles d'engager la responsabilité de l'étude.

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES se réserve le droit de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES. THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs. Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur. Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le "coup de marteau" suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121- 21-8 du Code de Commerce, le droit de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques avec exposition préalable. En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication. THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES ne pourra donc être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou du live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent en salle pourra avoir la priorité.

FRAIS ET PAIEMENT

La vente est faite comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires. En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes : a) Lots en provenance de l'Union européenne : Le tarif standard 20% HT + TVA au taux de 20% soit 24% TTC, 27,6% TTC pour les enchères sur le Live d'Interenchères. b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «*»): Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité et 20 % pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples). Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne. Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire et d'un document prouvant la livraison dans son état membre pourra obtenir le remboursement de la TVA sur commissions. L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants : - en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15.000 euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ; - par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement. - par virement bancaire : obligatoirement en euros, les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire. - par carte de crédit : VISA et MASTERCARD. La carte de crédit enregistrée sur le Live Interenchères est susceptible d'être débitée automatiquement dans la semaine suivant la vente - par lien de paiement 3DS pour les enchérisseurs du Live Interenchères uniquement.

DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement du montant de l'adjudication et des frais, une mise en demeure sera adressée à l'acquéreur. À défaut de paiement de la somme due à l'expiration du délai légal, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 250 euros. L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages et intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère régie par l'article L 321-14 du Code de Commerce ou de la résolution de la vente en cas de non-paiement dans les délais légaux. Dans le cadre de la procédure de folle enchère, THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère, s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères. Dans tous les cas THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant : - des intérêts aux taux légal majoré de 5 points - le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc. ; - les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par THOMAS ENCHÈRES ET EXPERTISES correspondant aux frais vendeur.



Ordre d'achat

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Email :

Je vous prie d'acheter les lots suivants aux conditions habituelles de vente.

Je m'engage sur l'honneur, à régler le paiement intégral en cas d'adjudication des lots a mon profit.

[illegible]

*Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de 24 % TTC

Date Signature

96, avenue Felix Geneslay 72100 LE MANS
Tel : 02 43 23 36 11 – email : thomas@72encheres.com
Siret : 83904613300030 - code APE : 6910Z - FR51839046133

